

CONDITIONS GENERALES

Réservation

La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard 15 jours avant la date de début du séjour. Elle est acceptée en fonction des disponibilités des différents prestataires ainsi que du nombre de places restantes. Le nombre maximum de participants est fixé à 10 personnes. Le nombre minimum de participants pour confirmer le séjour est fixé à 6 personnes.

Aucune réservation n'est confirmée avant réception du paiement intégral. Le paiement total doit être effectué au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Si la réservation est faite plus tard, le paiement doit être fait de suite. Possibilité de payer par versement bancaire, par débit à distance de la carte de crédit ou directement à la réception de Veysonnaz Tourisme. Les prix du forfait sont confirmés à la conclusion du contrat et s'entendent par personne, en franc suisse, TVA et taxe de séjour incluses. Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client.

Annulation

Par le client

En cas d'annulation, les frais suivants sont perçus :

- Annulation dès 31 jours avant le début du séjour : 0% du prix de la réservation
- Annulation dès 11-30 jours avant le début du séjour : 20% du prix de la réservation
- Annulation dès 4-10 jours avant le début du séjour : 50% du prix de la réservation
- Annulation dès 0-3 jours avant le début du séjour : 100% du prix de la réservation

La non-participation ou l'interruption de l'offre est traitée comme une annulation le premier jour du séjour.

L'annulation est calculée depuis la date de réception de la demande, qui peut être faite par e-mail. Si le client ne se trouve dans l'incapacité d'accéder à ses e-mails et annulent par téléphone, un e-mail de confirmation vous sera envoyé de la part de Veysonnaz Tourisme.

Par l'organisateur

Veysonnaz Tourisme se réserve le droit d'annuler tout séjour pour quelque raison que ce soit, y compris un nombre d'inscriptions insuffisant (moins de 6 personnes inscrites) ou des problèmes logistiques qui pourraient entraver le déroulement du séjour. En cas d'annulation de la part de l'organisateur, le remboursement total de la somme versée est appliqué.

Modification du séjour

Par le client

Toute modification doit être annoncée dès que possible à l'organisateur, au plus tard 31 jours avant le début du séjour pour ne pas occasionner de frais d'annulation. Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités des prestataires et des places restantes.

Par l'organisateur

Veysonnaz Tourisme vous informe dès que possible si des modifications doivent être faites pour le séjour. La plupart des modifications sont mineures, mais il peut arriver qu'une modification majeure doive être effectuée. Une modification majeure est un changement de lieu ou un hébergement de moindre qualité, un changement de dates ou une augmentation nécessaire du prix de votre séjour en raison d'une hausse des coûts de certains services. Vous pouvez alors choisir :

- d'accepter ces modifications
- de vous retirer du séjour, auquel cas le remboursement total de la somme versée est appliqué
- d'accepter un autre séjour proposé, auquel cas si le séjour proposé est moins cher, Veysonnaz Tourisme vous rembourse la différence et s'il est plus cher, Veysonnaz Tourisme peut demander la différence

Vous devez informer Veysonnaz Tourisme de votre choix le plus rapidement possible après avoir été contacté.

Assurances et remboursement

Chaque participant se doit d'avoir une assurance-accidents adéquate pour toutes les activités auxquelles il participera. Veysonnaz Tourisme n'assume aucune responsabilité en cas d'accident.

Veysonnaz Tourisme n'assume aucune responsabilité envers le client lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat ou le dommage est imputable a) au comportement du client b) à des actes ou omissions imprévisibles ou inévitables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat; c) à une circonstance inhabituelle ou imprévisible hors du contrôle de Veysonnaz Tourisme et/ou des prestataires de services faisant partie de l'offre et dont les conséquences n'auraient pu être évitées malgré toute la diligence requise, y compris (mais non exclusivement) un cas de force majeure; ou d) à un événement que Veysonnaz Tourisme et/ou un prestataire fournissant des services qui font partie de l'offre ne pouvaient pas prévoir ni éviter malgré toute la diligence requise.

Santé et niveau de fitness

Les membres du séjour ont la responsabilité de sélectionner une offre appropriée à leurs compétences et à leur forme physique.

Réclamations

Si vous souhaitez soumettre une réclamation, vous êtes priés de bien vouloir en informer un des accompagnateurs ou Veysonnaz Tourisme le plus vite possible. Cela permet aux organisateurs de pouvoir explorer toutes les solutions au(x) problème(s) soulevé(s) et d'agir en conséquence. Veysonnaz Tourisme doit être informé d'une réclamation mal réglée au plus tard quatre semaines après le séjour.

Droits d'images

Veysonnaz Tourisme se réserve le droit de prendre des enregistrements photographiques ou cinématographiques du séjour, et peut utiliser ces enregistrements à des fins promotionnelles et/ou commerciales sans paiement.